



Chomage non-payé

Par Tarum

Bonjour,

J'étais en chômage jusqu'au 26 février dernier, et pris ma retraite depuis le 1er mars, mais mon chômage n'est pas versé par Pôle emploi pour les mois de janvier et février. On m'a réclamé plusieurs papiers depuis pour débloquer les indemnisations, je les ai fournis, je ne suis pas toujours payé.

Quelle démarches dois-je faire?

Merci d'avance pour vos réponse!

Par kang74

Bonjour

Le versement de vos allocations chômage par France Travail s'arrête dès que vous remplissez les conditions d'une retraite à taux plein dans la limite de vos droits restants .

Par de là il faut anticiper en sachant exactement quand vous auriez pu bénéficier de votre retraite en faisant les démarches avant pour qu'il n'y est pas coupure entre les deux .

Nous ne pouvons pas vous en dire plus vu que nous n'avons pas accès aux éléments utiles tel vos droits France Travail, votre relevé de carrière, vos éventuels trimestres gagnés et même votre age etc ...

Je vous conseille de faire le point avec une assistante sociale avec tous les elements utiles pour qu'elle puisse le faire (= n'y allez pas les mains dans les poches)